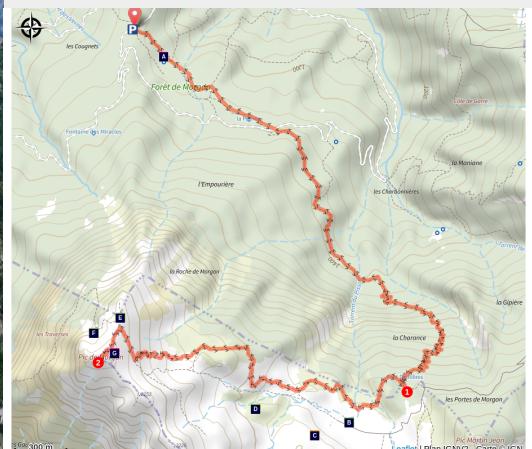


Le Pic de Morgon par Pierre Arnoux

Embrunais



Crête du Morgon (Christian Couloumy - PNE)



Traversant forêt puis alpage, cette randonnée conduit au Pic de Morgon d'où la vue sur les deux branches du lac de Serre-Ponçon est saisissante.

Cette montée en altitude permet une belle prise de recul sur le massif des Ecrins et ses sommets. Plus proches, les vallées de l'Ubaye et de la Durance s'offrent au regard du randonneur. L'itinéraire propose un aperçu sur les oiseaux des falaises et sur la flore d'altitude.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 14.3 km

Dénivelé positif : 1150 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Pierre Arnoux, Savines-le-Lac

Arrivée : Pierre Arnoux, Savines-le-Lac

Balisage : — PR

Communes : 1. Savines-le-Lac

2. Crots

3. Pontis

Profil altimétrique

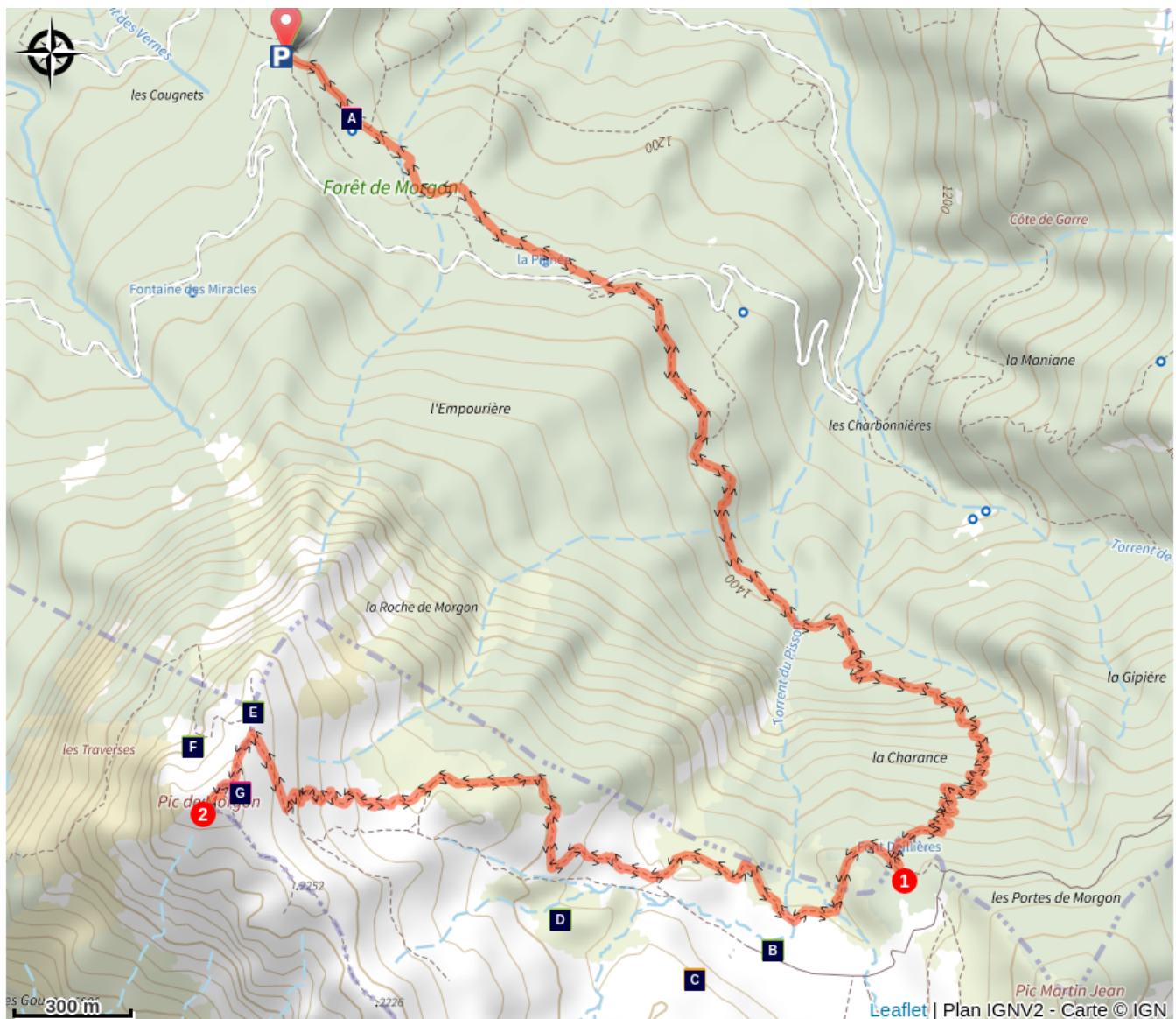


Altitude min 1247 m Altitude max 2311 m

Du parking de Pierre Arnoux (1285 m), rejoindre la piste de la fontaine des Miracles. L'emprunter sur la gauche jusqu'au départ du sentier matérialisé par un escalier en rondins. Suivre le sentier sur une grande traversée en forêt puis, après quelques lacets, emprunter les échelles qui permettent de franchir une petite barre de rochers. Continuer les lacets et passer devant une source (avant d'arriver aux portes de Morgon).

1. Prendre alors à droite le "nouveau" sentier qui chemine entre mélèzes, clairières et zones de lapiaz. L'ascension vers le sommet se fait en bordure de l'alpage afin de préserver la tranquillité du troupeau, de simplifier le travail du berger, et de ne pas aggraver l'érosion du terrain tout en offrant de l'ombre et de beaux points de vue sur le lac de Serre-Ponçon.
2. Du Pic de Morgon, on découvre un panorama à 360° et la vue sur les deux branches du lac de Serre-Ponçon est saisissante ! Une grande rose des vents au sol vous indique les sommets alentours. Pour redescendre, suivre le même itinéraire en sens inverse. Il est aussi possible de suivre la crête vers le Sud en direction de la tête de la Vieille pour rejoindre un sentier qui descend dans le cirque et passe près du lac de Morgon et de la chapelle sanctuaire de Saint Pierre, avant de boucler vers les Portes du Morgon.

Sur votre route...



-  Les concrétions calcaires (A)
 -  Alpage préservé (C)
 -  Lagopède alpin (E)
 -  Sommets et vallées (G)

-  Marmottes (B)
 -  Loup (D)
 -  Vautour fauve (F)

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



Recommandations

Boucle possible dans le cirque.

Les chiens sont interdits dans le cirque de Morgon par arrêté municipal du 15 juin au 15 juillet et du 15 août au 15 octobre. Ils sont tolérés, tenus en laisse, dans l'alpage du 16 juillet au 14 août inclus.

La cabane située dans le cirque de Morgon n'est pas un refuge mais une cabane pastorale privée, c'est-à-dire le logis du berger qui travaille sur l'alpage de juin à octobre. Merci de respecter sa vie privée en empruntant le nouveau sentier. Quelques explications sur les cabanes d'alpage : [en vidéo](#).

Les accès par la route forestière de Pierre Arnoux et de la Fontaine des Miracles sont bien rétablis depuis juin 2024.

Attention concernant la partie du sentier au début du passage raide avant les échelles, de bien respecter la signalisation car un sentier erroné avait été créé à force de fréquentation.

Comment venir ?

Accès routier

De la N94 à Savines-le-Lac, prendre la D954 vers Barcelonnette puis tourner à gauche après 150 m. Monter tout droit sur 2 km, passer un pont et emprunter la piste qui part sur la droite. Monter pendant 6 km jusqu'à un petit plateau aménagé et garer la voiture.

Parking conseillé

Parking de Pierre Arnoux.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Savines-le-Lac

9 Avenue de la Combe d'Or, 05160
Savines-le-Lac

savineslelac@serreponcon-tourisme.com
Tel : 0492443100
<https://www.serreponcon-tourisme.com/>



Maison du Parc de l'Embrunais

Place de l'Église, 05380 Châteauroux-les-Alpes

embrunais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 43 23 31
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre route...

Les concrétions calcaires (A)

Cette forme géologique très spécifique attire toujours la curiosité des visiteurs. Il est possible de s'en approcher et d'admirer ces formes particulières, tout en étant en plein milieu de la forêt. Cette apparence s'explique par une accumulation de calcaire dans l'eau de ruissellement qui en est très concentrée. Celui-ci se dépose et pétrifie les différents éléments comme les mousses et les brindilles.



Marmottes (B)

La marmotte alpine est naturellement présente sur les pelouses d'altitude. Ce gros rongeur n'est visible que d'avril à octobre, réfugié pendant la mauvaise saison dans le terrier où il hiberne. La marmotte vit en famille, respectant une hiérarchie stricte. Les jeux, les toilettes, les rixes et les morsures assurent la dominance d'un couple ainsi que la cohésion du groupe. Chacun participe à la délimitation du territoire en frottant ses joues sur des rochers ou en déposant crottes et urine. Lors d'un danger, la marmotte émet un sifflement aigu et puissant afin d'en avertir les autres.

Crédit : Rodolphe Papet - PNE



Alpage préservé (C)

Le cirque de Morgon accueille en été un troupeau de près de 1300 brebis. Au plus fort de la saison touristique, ce dernier migre vers le Vallon Clapier et les Olettes plus à l'est. Cet alpage fait l'objet de mesures agro-environnementales, c'est à dire d'un contrat entre le groupement pastoral et le Parc national des Ecrins qui permet de protéger à la fois la ressource pastorale et les atouts environnementaux de l'alpage.

Crédit : Agnès Vivat



✖ Loup (D)

Alors que l'espèce avait été éradiquée de France au début du XXe siècle, il restait près de 400 loups en 1980 en Italie. Aujourd'hui, grâce à la protection dont il bénéficie, ce grand carnivore s'installe peu à peu vers le Nord. Il fréquente régulièrement l'alpage en été, y occasionnant parfois quelques dégâts qui font l'objet d'un constat par les gardes du Parc national et d'une indemnisation. La présence du berger et de ses « patous » est pourtant dissuasive.

Crédit : Robert Chevalier - PNE



✖ Lagopède alpin (E)

Il est parfois possible sous les crêtes d'apercevoir un lagopède alpin dans les éboulis qui, après avoir « piété » entre les pierres, s'envole dans un éclair blanc. Il compte parmi les espèces les plus menacées des Alpes. Avec le réchauffement climatique, l'évolution du pâturage, la fréquentation hivernale... l'avenir paraît incertain pour cet habitant des cimes.

Crédit : Jean-Philippe Telmon - PNE



✖ Vautour fauve (F)

Le Pic de Morgan sert aux vautours qui viennent de la rive droite de la Durance, parfois en grand nombre, pour reprendre de l'altitude après avoir traversé au-dessus du lac de Serre-Ponçon. Exclusivement charognards, ces fossoyeurs qui ont longtemps provoqué peur et dégoût chez les hommes, tiennent une place fondamentale dans la chaîne alimentaire en éliminant rapidement les cadavres et en limitant ainsi les risques de dispersion microbienne et les maladies.

Crédit : Marion Molina



✖ Sommets et vallées (G)

Le sommet du Pic de Morgan offre un magnifique point de vue sur les vallées de l'Ubaye et de la Durance. Tandis qu'en rive droite de cette dernière, on peut apercevoir les Aiguilles de Chabrières, le Piolit et le Mont Guillaume, en rive gauche de l'Ubaye, on voit Dormillouse. À proximité du Pic de Morgan, se trouvent la Tête de la Vieille, le Pic de Charance et le Pic Jean Martin. Au loin, on peut discerner le Pic de Bure ainsi que les sommets enneigés des Ecrins et de la Vanoise.

Crédit : Mireille Coulon - PNE